

## *Document de restitution 2010 des données d'activité et de fonctionnement validées des départements*

La CNSA s'est engagée dans la convention d'appui à la qualité de service 2006-2008, que chaque président de Conseil général a signée avec le Directeur de la CNSA, à restituer à chaque département les données d'activité et de fonctionnement de la MDPH mises en perspectives avec la synthèse nationale. Cette clause est reprise dans les conventions 2009-2011.

En 2011, cinquième année d'application de la convention, 92 départements ont validé et retourné leurs données à la CNSA. Ains en juin 2011, pour le rapport d'activité 2010, la synthèse est réalisée sur un échantillon de 92 réponses.

Les graphiques présentés ci-après dans la restitution sont parfois basés sur un échantillon inférieur à 92 lorsque certaines réponses n'ont pas pu être analysées.

La restitution présentée ici permet de tracer un bilan de la cinquième année d'existence des maisons départementales des personnes handicapées en termes d'activité et d'organisation.

### **Rappel de la démarche du processus d'échange de données**

*Le processus d'échange de données s'inscrit dans le cadre de la convention d'appui à la qualité de service. Il est convenu qu'au 15 février de chaque année, la CNSA envoie des données pré-remplies[1], à valider, aux départements qui eux-mêmes doivent les retourner à la CNSA. L'échéance en rythme de croisière pour ces retours est fixée contractuellement au 2 avril de chaque année.*

*Pour cette cinquième année de mise en place du processus, le recueil des données s'est échelonné jusqu'au 26 mai 2011.*

*Les indicateurs qui font l'objet de ces échanges peuvent être rangés en trois groupes :*

- *Les données de contexte concernent notamment les informations en termes de démographie, de minima sociaux, d'équipement sanitaire et social, propres à chaque département ; elles sont issues de la statistique publique nationale ;*
- *Les données d'activité concernent l'activité de la MDPH en termes de demandes de prestations et de décisions, pour les enfants et les adultes ; elles s'attachent aussi à l'activité de l'accueil et de l'évaluation ;*
- *Les données de fonctionnement couvrent des questions organisationnelles locales telles que les conventions de partenariat, les personnels de la MDPH, l'équipe pluridisciplinaire.*

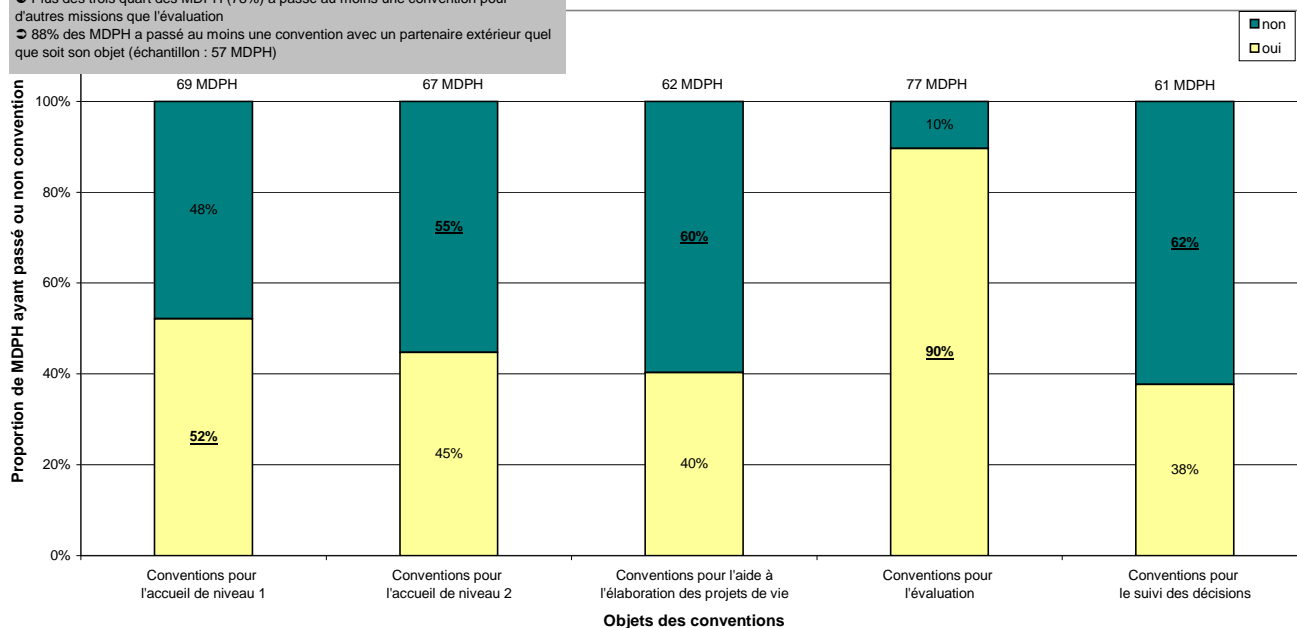
*Ces données font l'objet d'une synthèse nationale chaque année présentée au Conseil de la CNSA qui permet aussi de positionner chaque département dans le paysage national. Une restitution personnalisée est ainsi envoyée à chaque département.*

*[1] Cette année, la CNSA n'a pas fait parvenir de données pré-remplies aux MDPH, les systèmes d'information nationaux (OPALES et ITAC) n'étant plus en fonctionnement. Désormais toutes les données analysées proviennent directement des SI locaux déployés dans les MDPH.*

## I - PARTENARIATS ET ORGANISATION

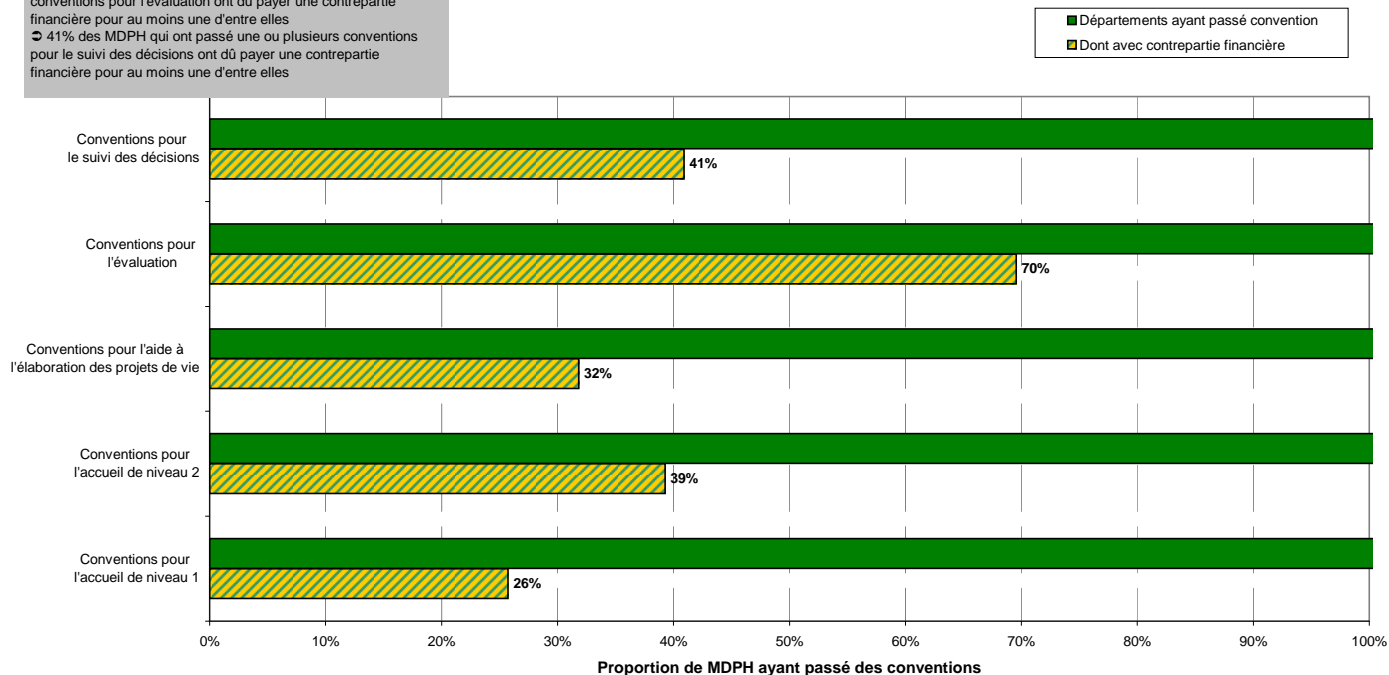
### Conventions passées avec des partenaires, par mission de la MDPH - Etat des lieux en 2010

- Comme en 2008 et en 2009, plus de la moitié des MDPH (52%) a passé au moins une convention pour l'accueil de niveau 1 et la très grande majorité des MDPH (90%) a passé une ou plusieurs conventions pour l'évaluation
- Plus des trois quart des MDPH (78%) a passé au moins une convention pour d'autres missions que l'évaluation
- 88% des MDPH a passé au moins une convention avec un partenaire extérieur quel que soit son objet (échantillon : 57 MDPH)

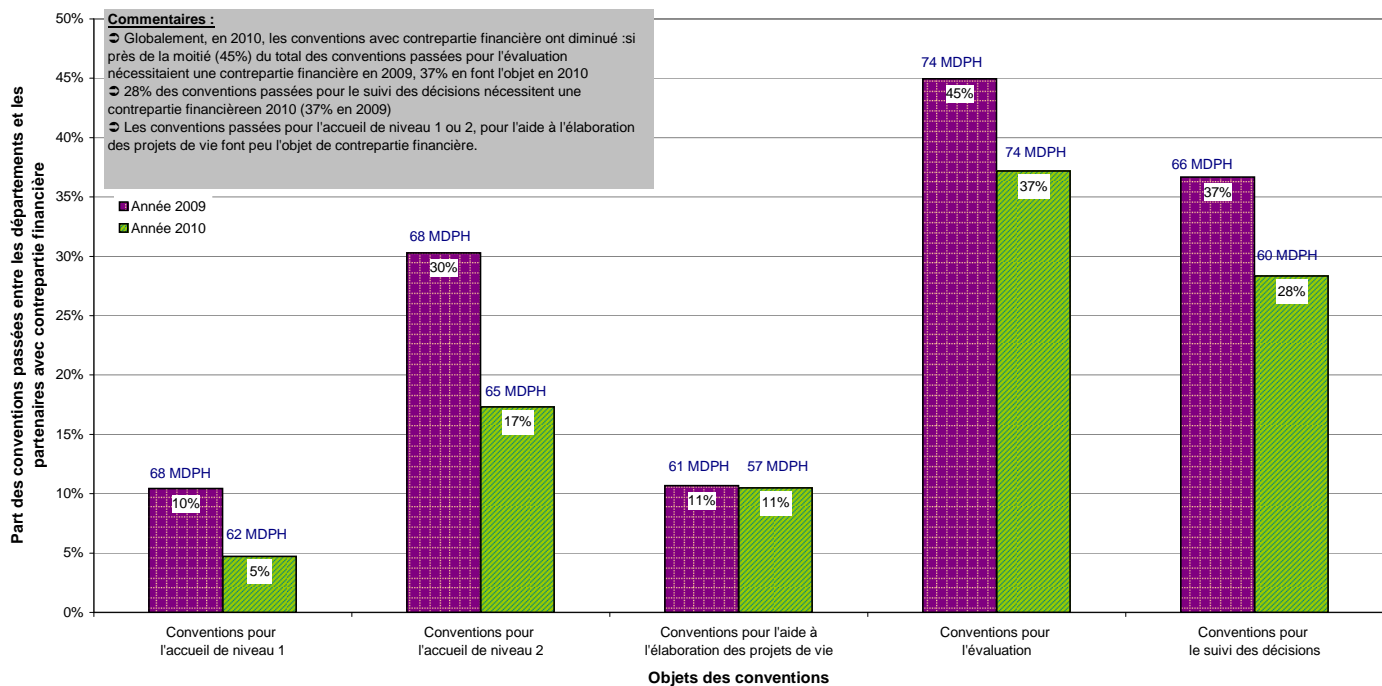


### MDPH ayant passé au moins une convention avec contrepartie financière - Déclarations à fin 2010

- 70% des départements ayant passé une ou plusieurs conventions pour l'évaluation ont dû payer une contrepartie financière pour au moins une d'entre elles
- 41% des MDPH qui ont passé une ou plusieurs conventions pour le suivi des décisions ont dû payer une contrepartie financière pour au moins une d'entre elles

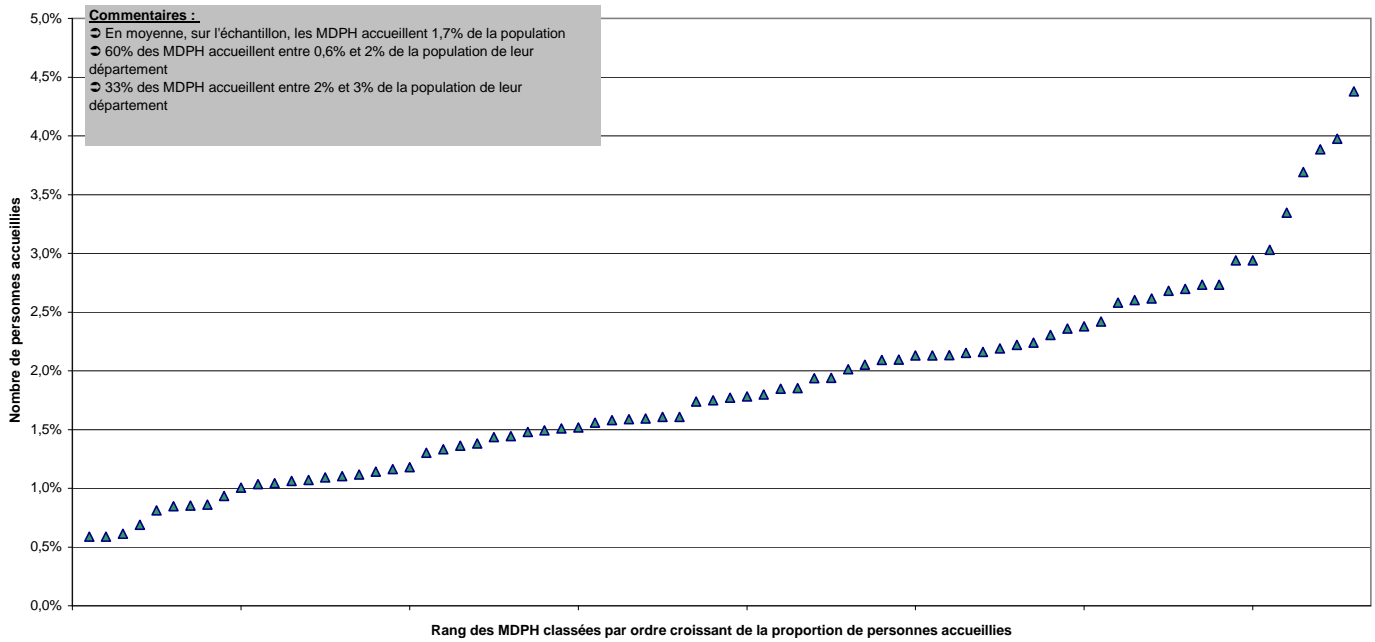


**Proportion de conventions passées avec contrepartie financière  
- Etat des lieux en 2010**

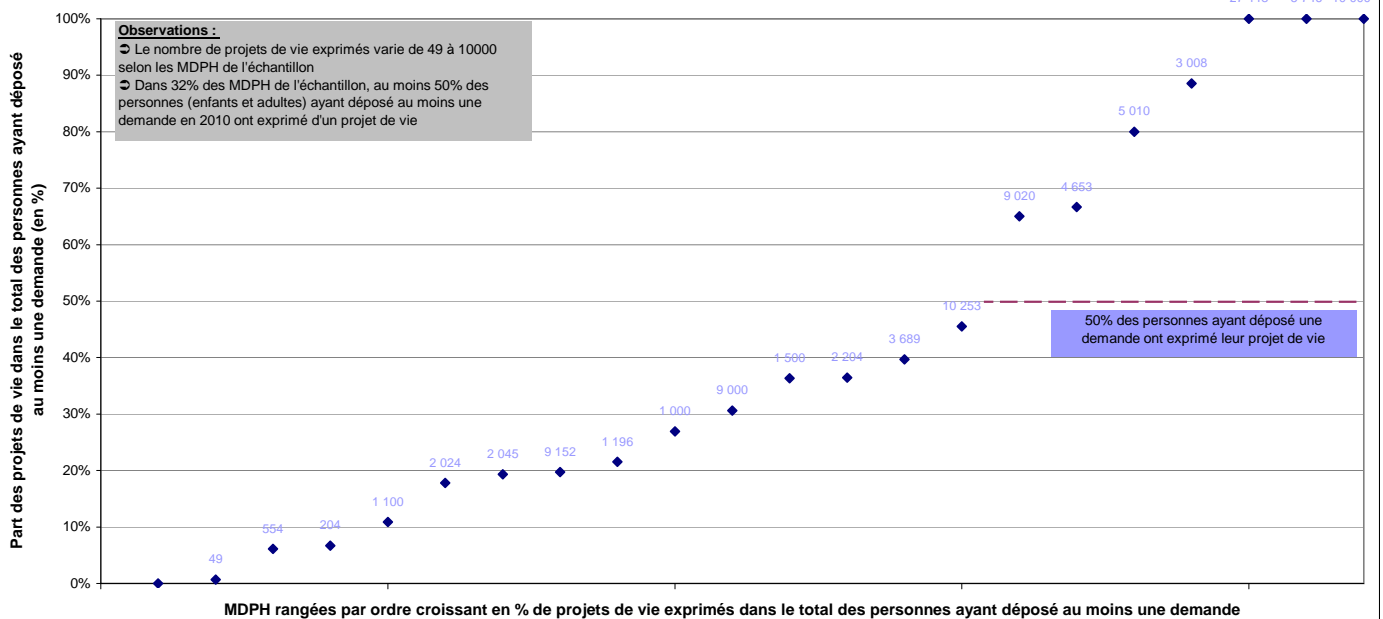


## II - MISSIONS DE LA MDPH

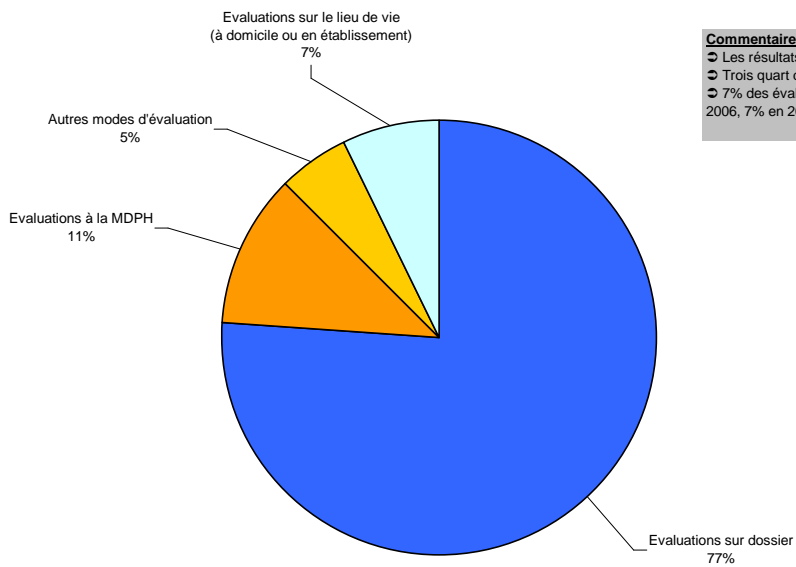
**Proportion de personnes du département accueillies physiquement par les MDPH en 2010  
(et éventuellement par leurs relais lorsque l'accueil est territorialisé)  
Echantillon : 76 MDPH**



**Part des projets de vie dans le total des personnes ayant déposé au moins une demande à la MDPH en 2010  
- Echantillon : 22 MDPH**



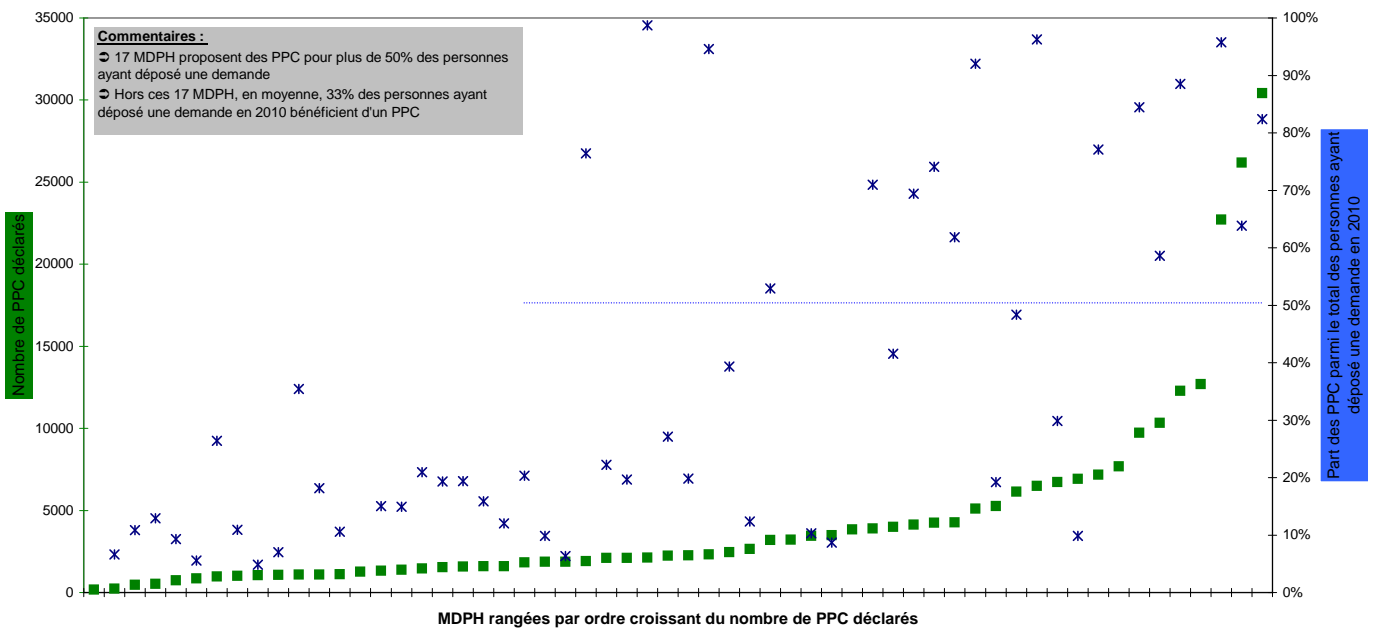
**Répartition des modes d'évaluation en 2010**  
- Echantillon : 48 MDPH



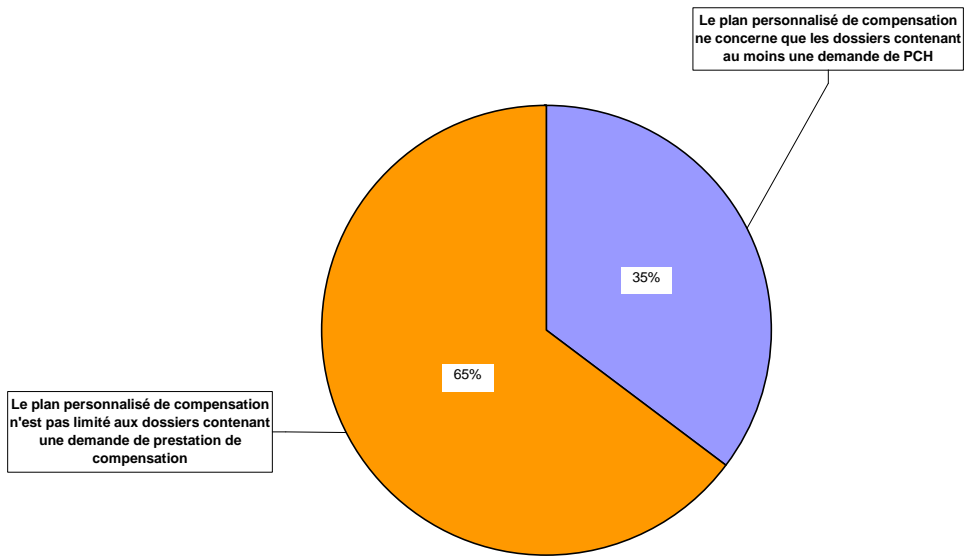
**Commentaires :**

- ☞ Les résultats sont stables par rapport à 2008 et 2009.
- ☞ Trois quart des évaluations sont réalisées sur dossier.
- ☞ 7% des évaluations sont réalisées sur le lieu de vie (4% en 2006, 7% en 2007, 8% en 2008, 8% en 2009).

**Nombre de PPC formalisés et part des PPC parmi le nombre des personnes ayant déposé une demande en 2010**  
- Echantillon : 58 MDPH

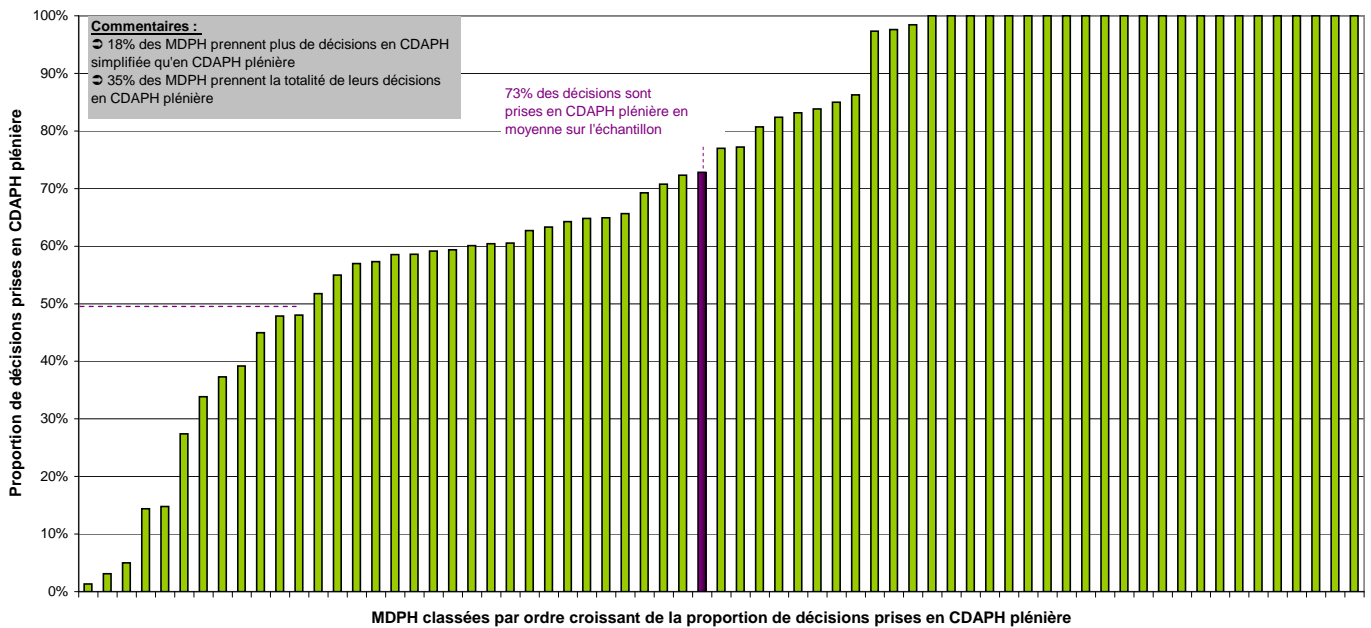


**Part des Plans personnalisés de compensation  
dans le total des demandes examinées en 2010  
- Echantillon : 54 MDPH**

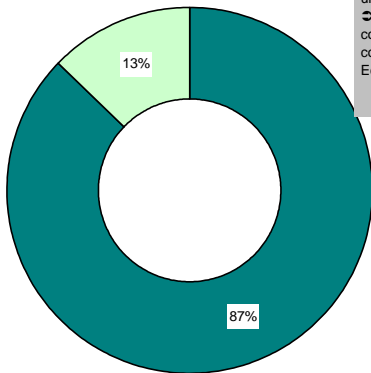


**Observation :**  
 En 2009, 57% des PPC ne concernaient que les dossiers contenant au moins une PCH. Cette part tombe à 35% en 2010.

**Part des décisions prises en CDAPH plénière  
- Echantillon : 66 MDPH**



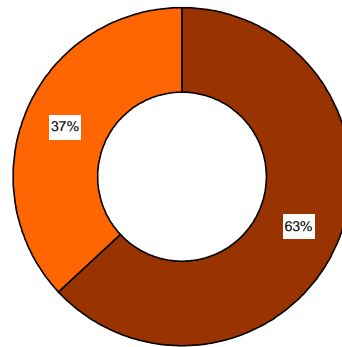
**Conciliation - Etat des lieux à fin 2010**  
Echantillon : 78 MDPH



➤ En 2010, 87% des MDPH ont un conciliateur. En 2009, elles étaient 85%, en 2008, 84%, en 2007 75% et en 2006, un peu plus de la moitié (52%)  
 ➤ 19% des MDPH n'ont pas eu de conciliation à traiter en 2010 bien qu'un conciliateur soit présent (17% en 2009).  
 Echantillon : 59 MDPH

■ Présence d'un conciliateur  
 □ Pas de conciliateur

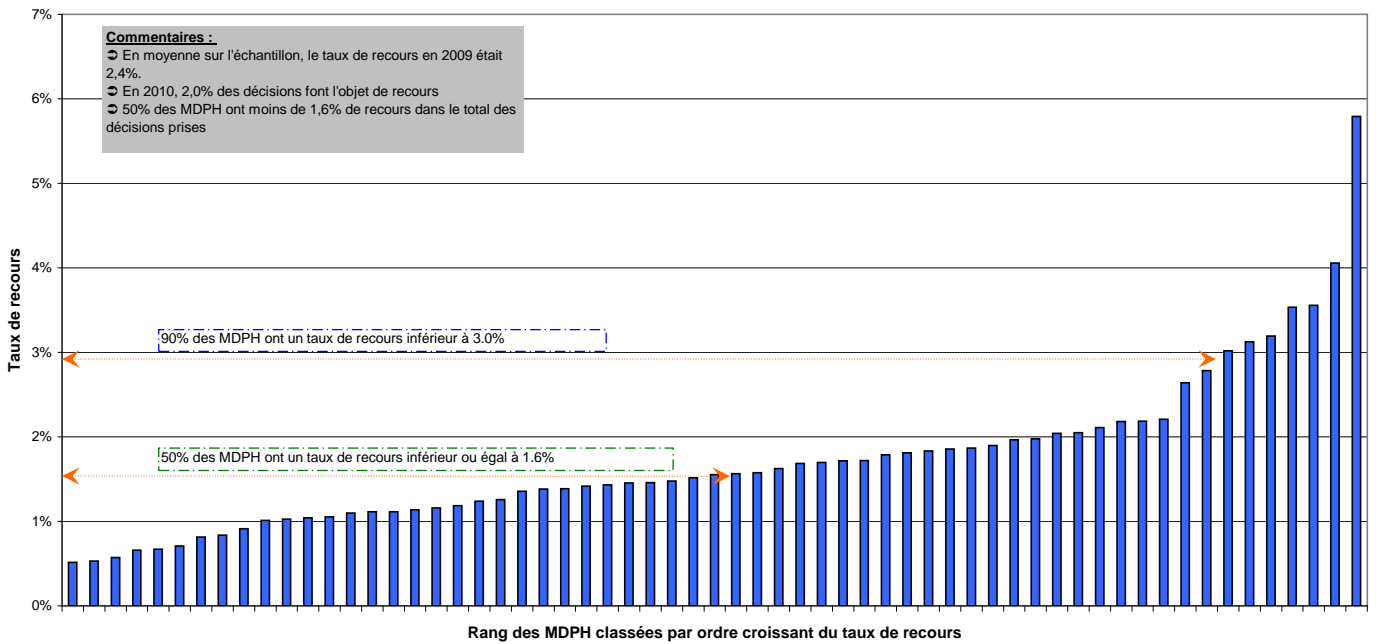
**Mediation - Etat des lieux à fin 2010**  
Echantillon : 76 MDPH



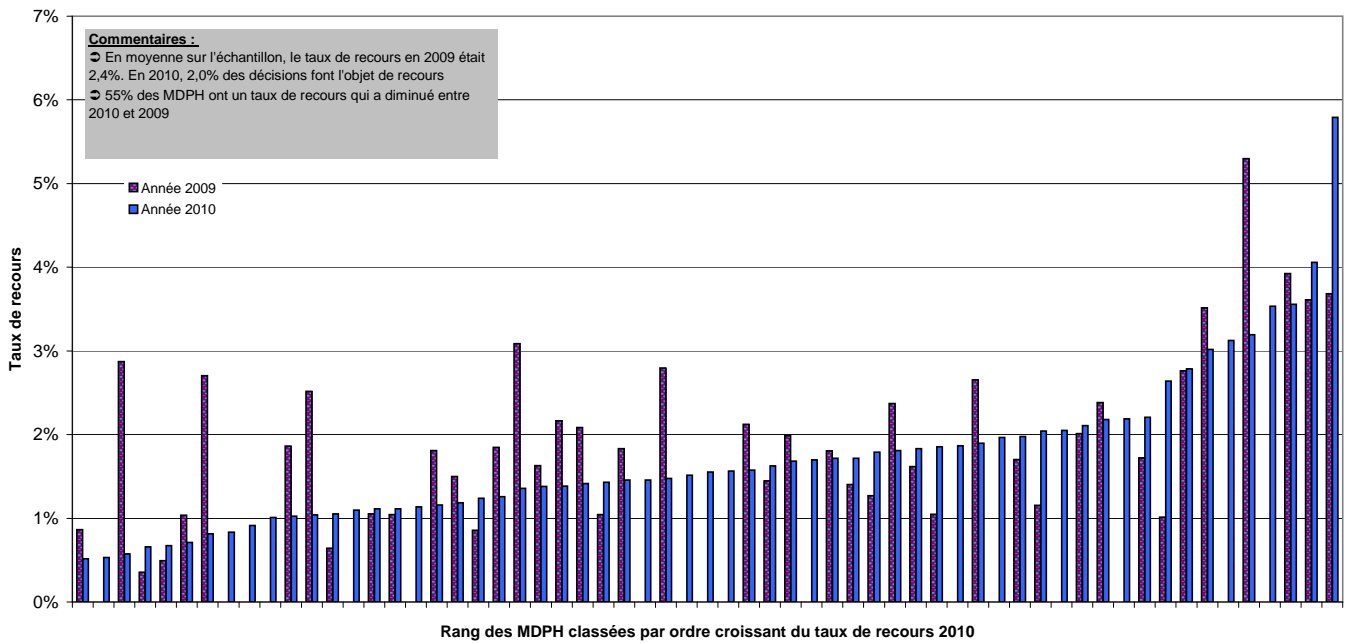
➤ En 2010, 63% des MDPH ont nommé un médiateur. En 2009, les médiateurs étaient nommés dans 64% des MDPH, en 2008 dans 62% des MDPH, en 2007 dans 58% des MDPH et en 2006 dans 48%.  
 ➤ 36% des MDPH n'ont pas eu de médiation à traiter en 2010 bien qu'un médiateur soit nommé (40% en 2009).  
 Echantillon : 36 MDPH

■ Présence d'un médiateur  
 ■ Pas de médiateur nommé

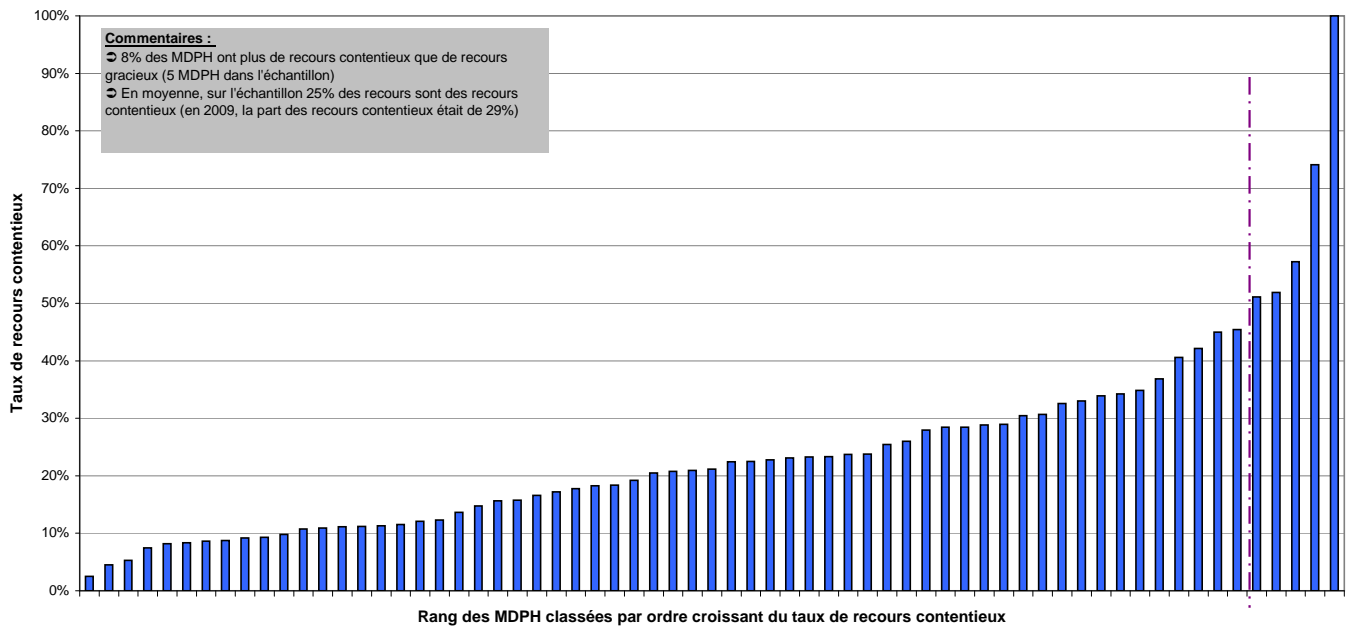
**Part des recours gracieux et contentieux dans le total des décisions prises en 2010**  
- Echantillon : 61 MDPH



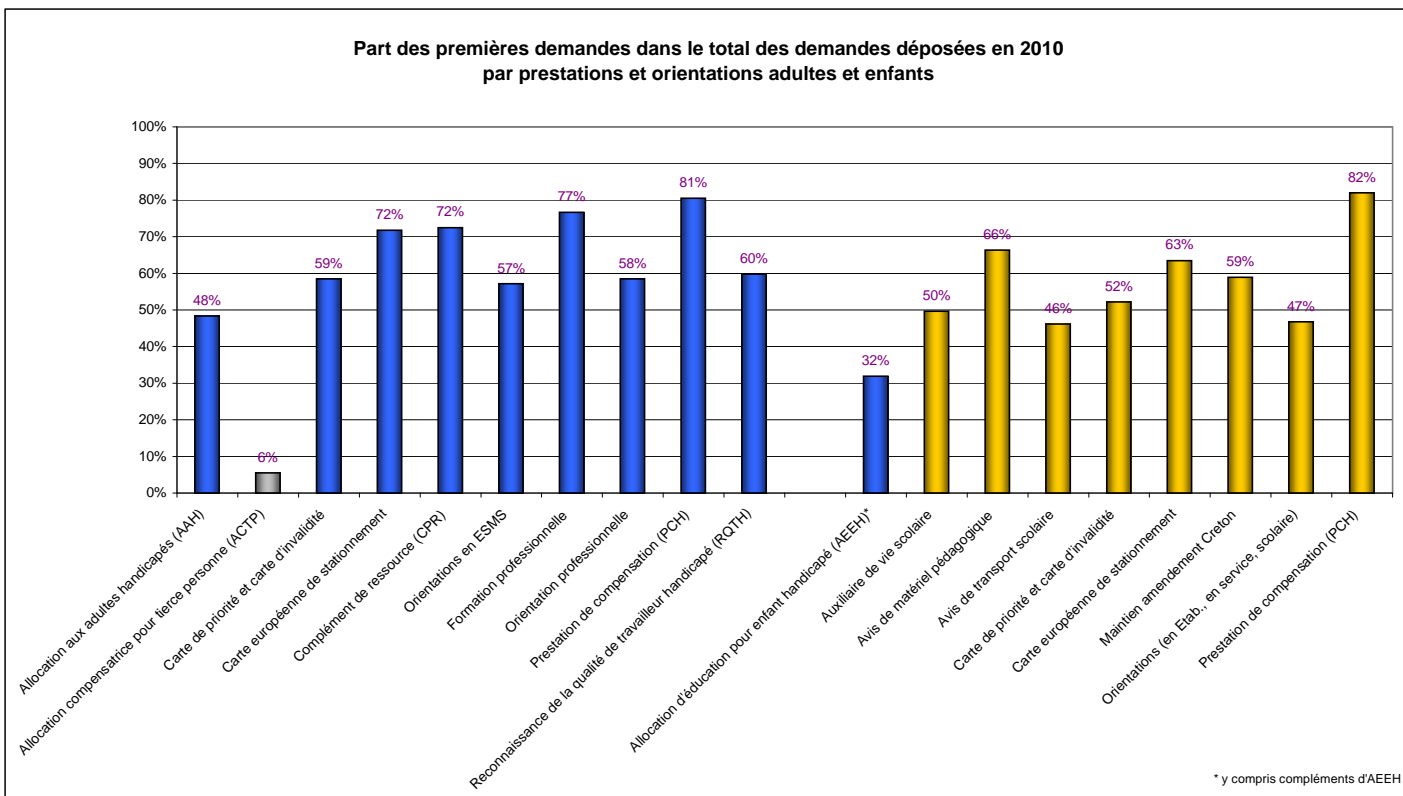
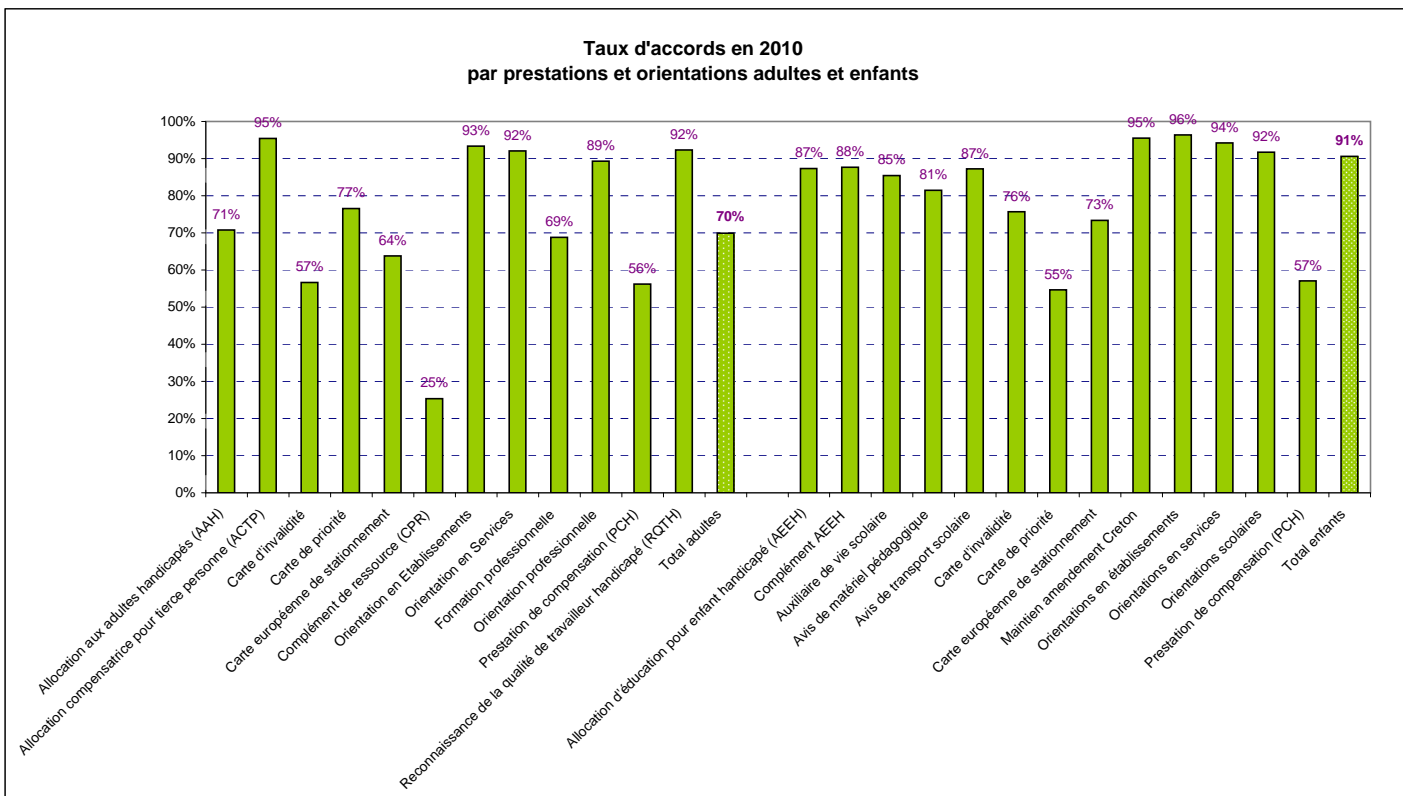
**Part des recours gracieux et contentieux dans le total des décisions prises en 2009 et 2010**  
- Echantillon : 61 MDPH



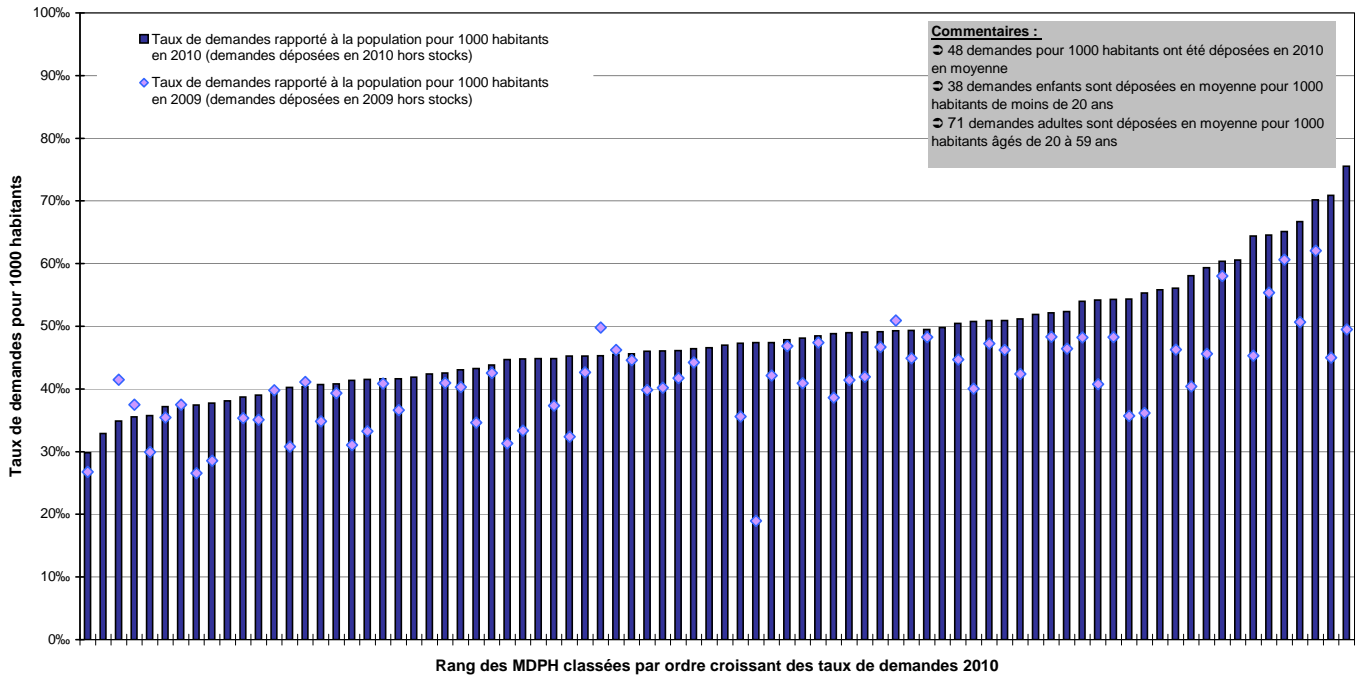
**Part des recours contentieux dans le total des recours déclarés en 2010**  
- Echantillon : 65 MDPH



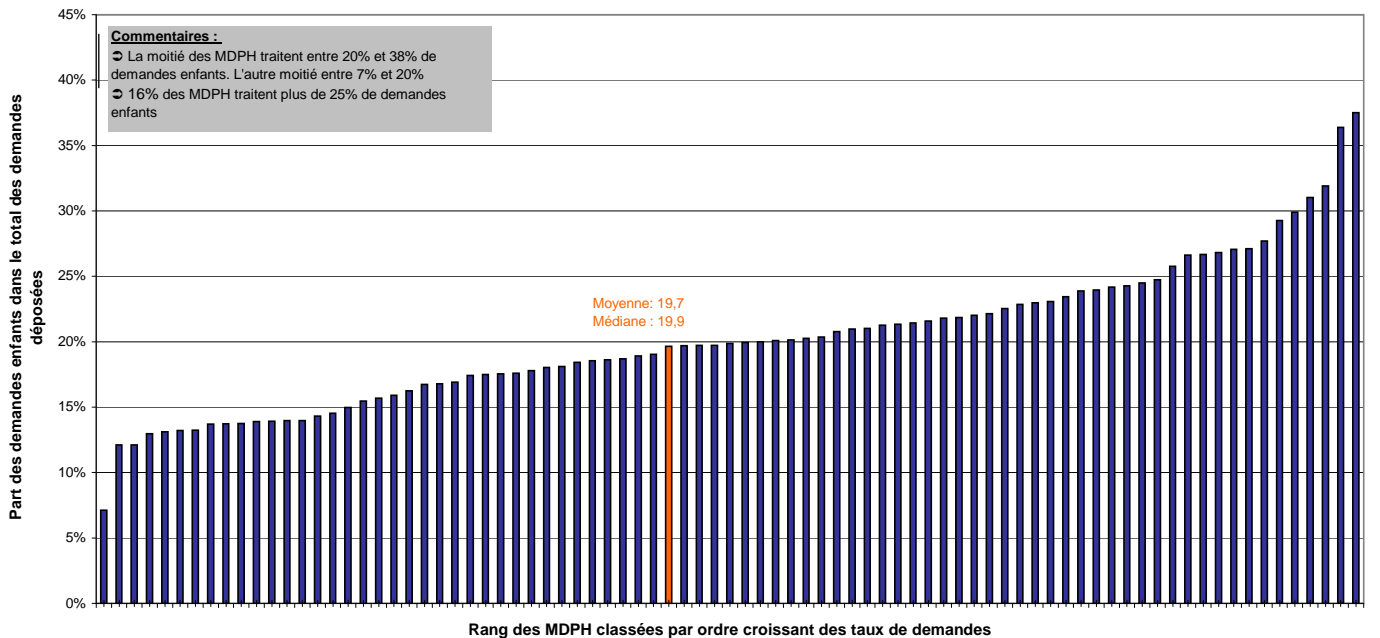




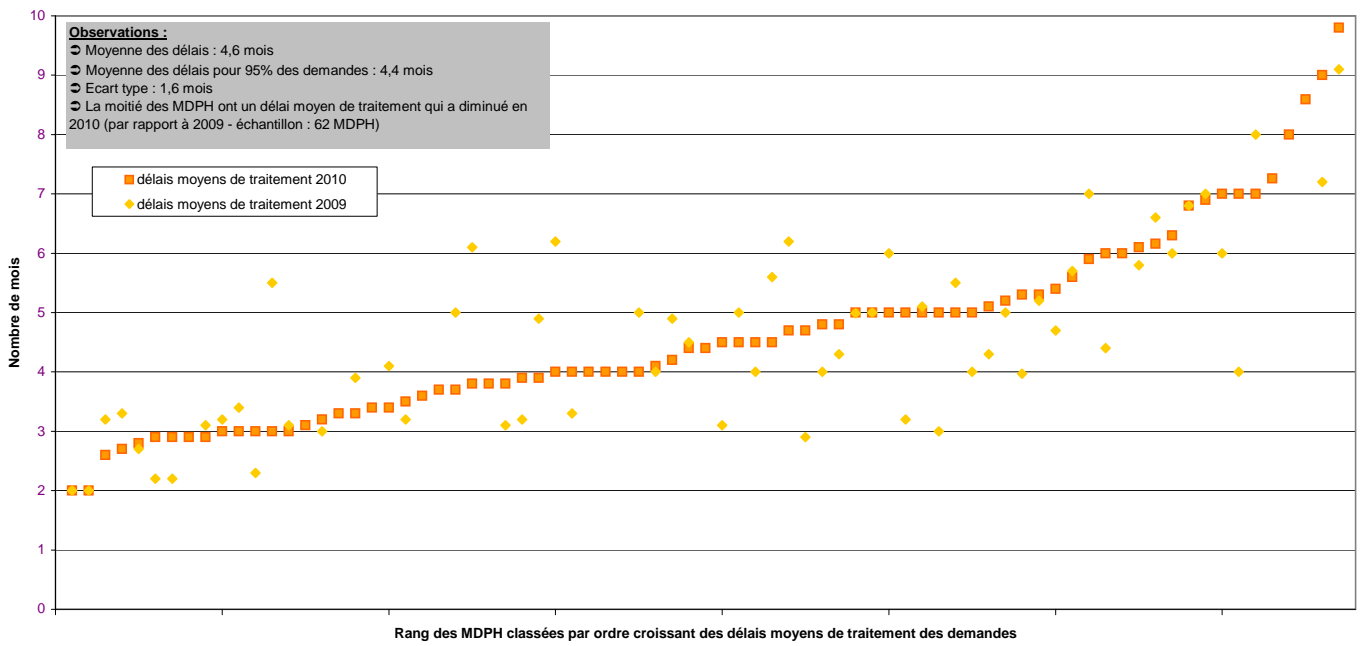
**Le taux moyen de demandes pour 1000 habitants varie de 30 à près de 76 selon les MDPH**  
**En moyenne, il est en nette augmentation par rapport à 2009 (+8 points)**  
**- Ecchantillon : 82 MDPH**



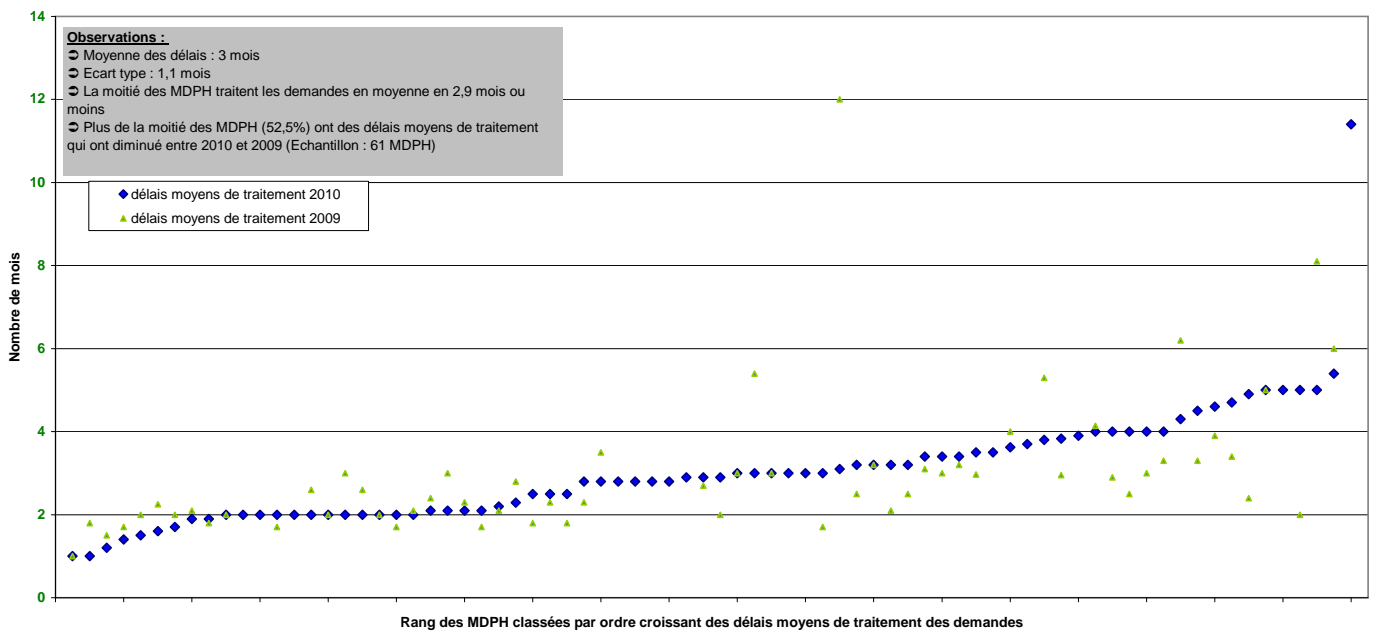
**La part des demandes enfants dans le total des demandes déposées en 2010 varie de 7% à 38%**  
**En moyenne, elle est de 19,7%**  
**- Echantillon : 82 MDPH**

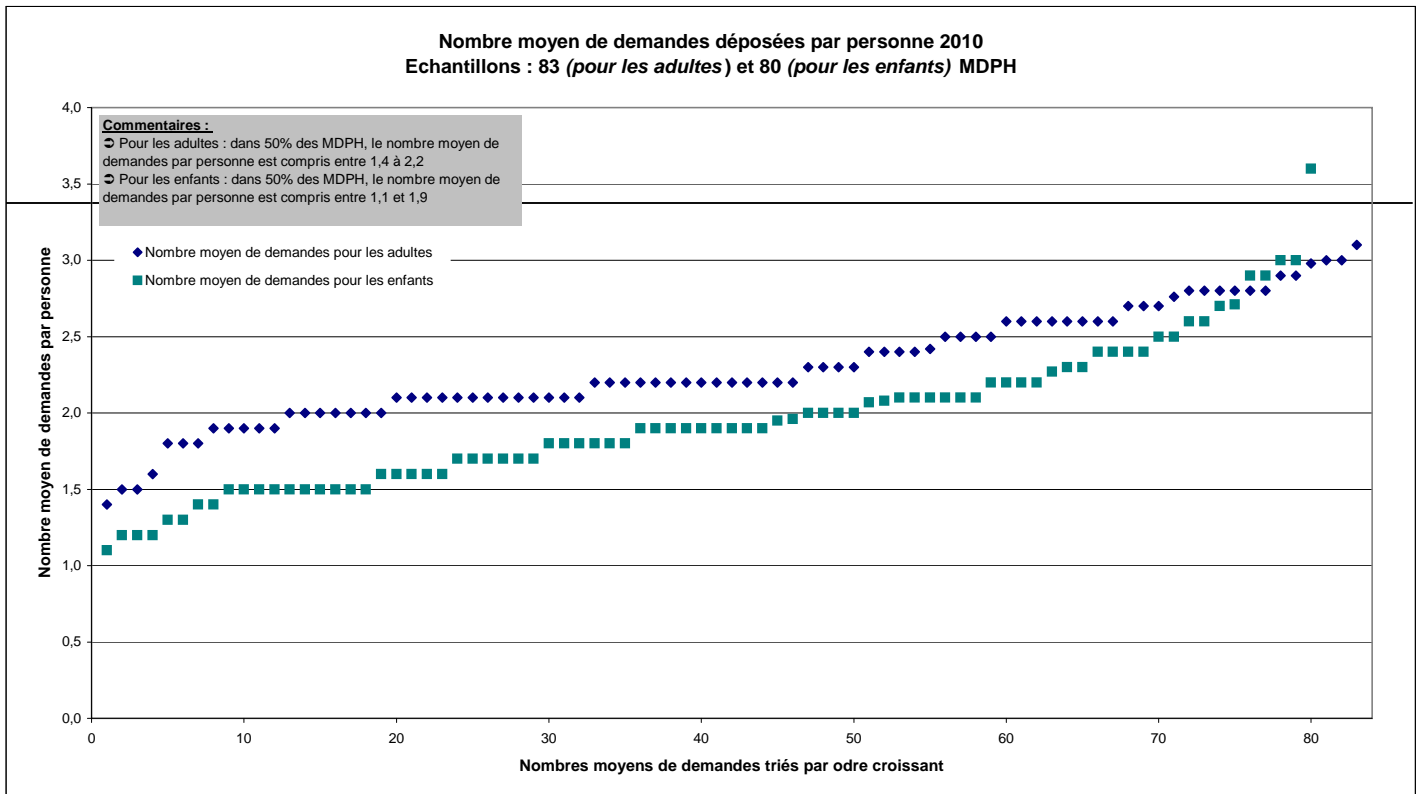
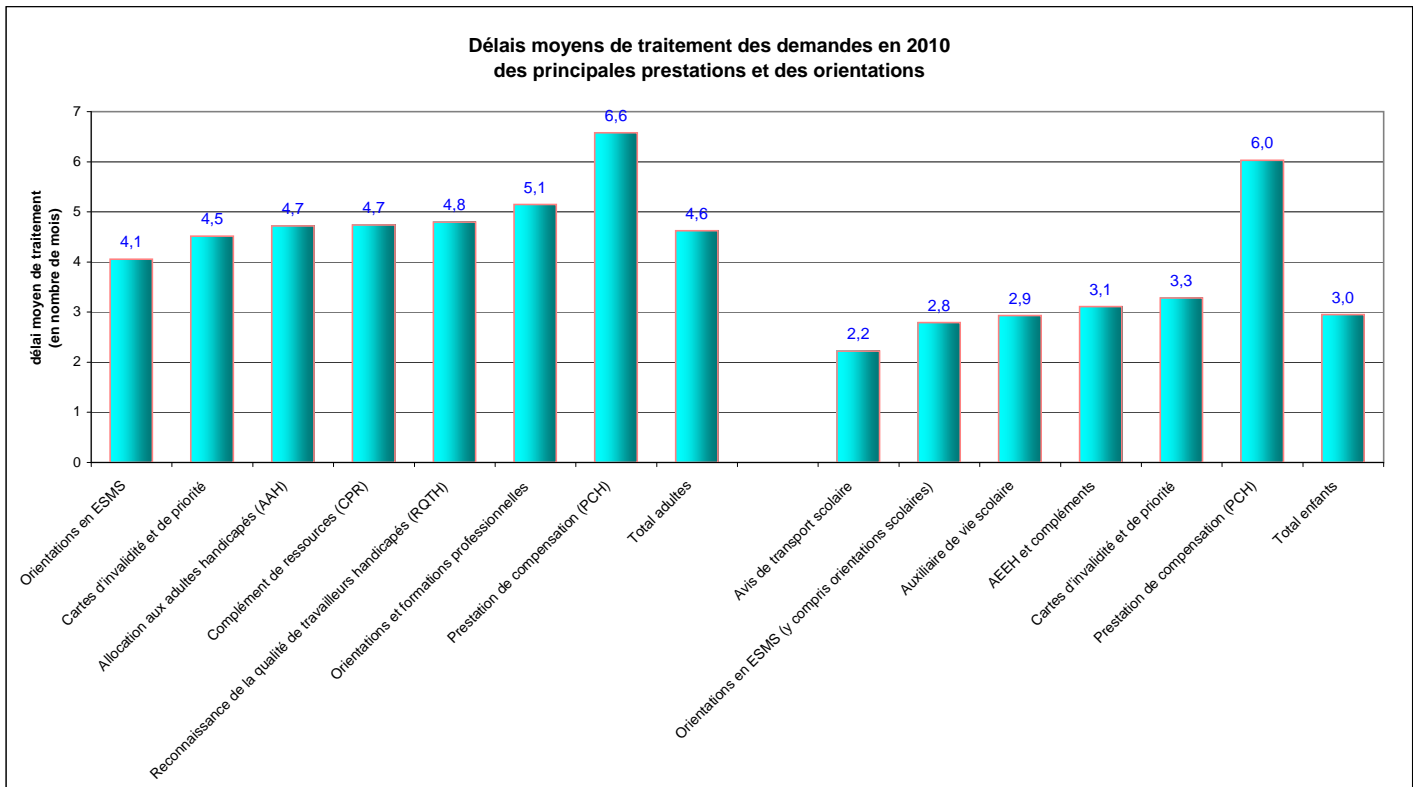


**Délais moyen de traitement des demandes 'adultes' en 2010  
comparés aux délais moyens de traitement des demandes en 2009  
- Echantillon : 77 MDPH**

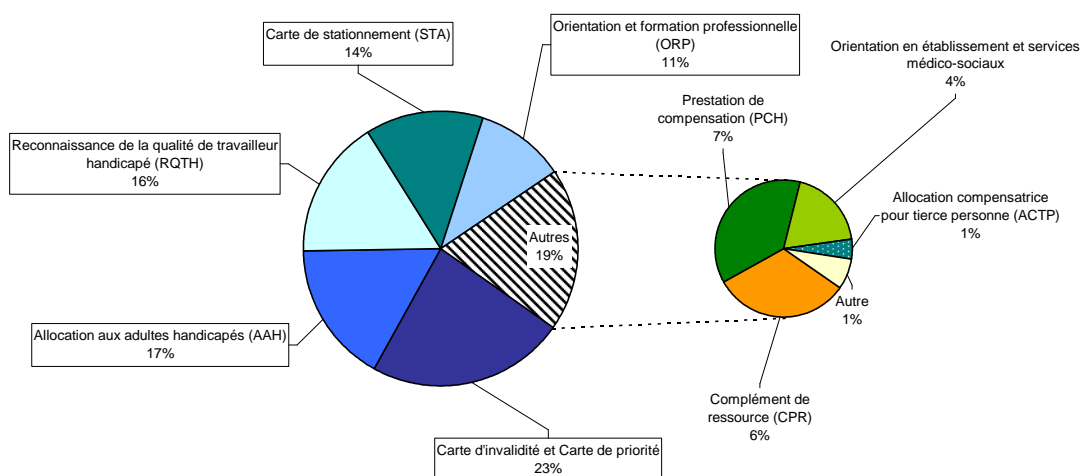


**Délais moyens de traitement des demandes 'enfants' en 2010  
comparés aux délais moyens de traitement des demandes 2009  
- Echantillon : 76 MDPH**

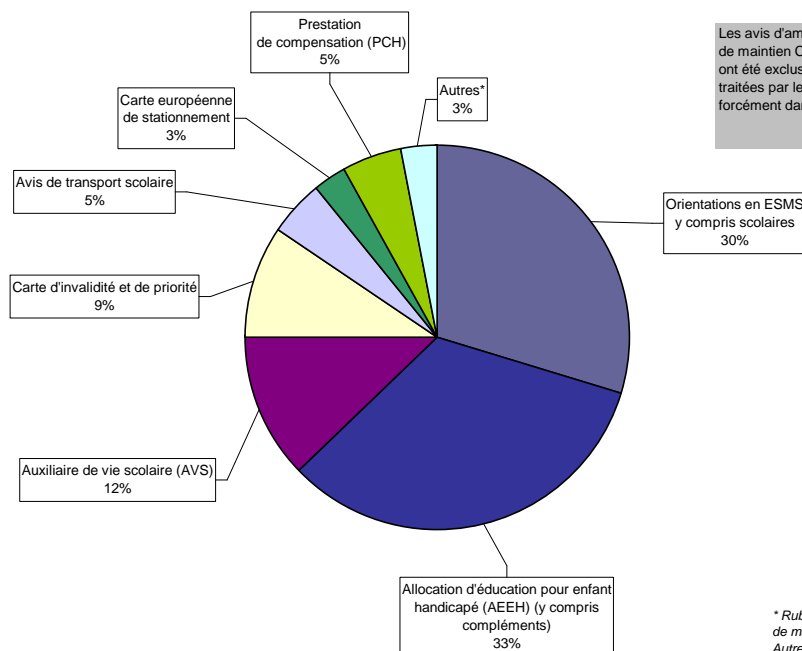




**Répartition des demandes adultes déposées en 2010**  
- Echantillon : 70 MDPH



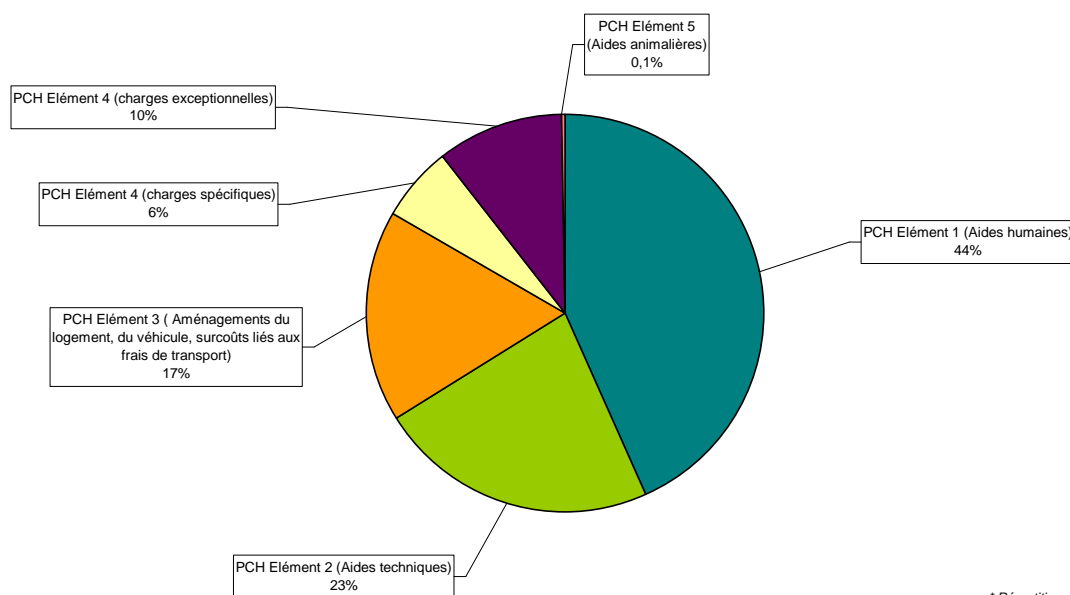
**Répartition des demandes enfants déposées en 2010**  
- Echantillon : 49 MDPH



Les avis d'aménagement d'examen, de scolarité, d'orientation, de maintien Creton et de maintien du bénéfice des notes au bac ont été exclus de l'analyse de répartition car il s'agit de missions traitées par le passé en CDES mais qui ne le sont plus forcément dans les MDPH

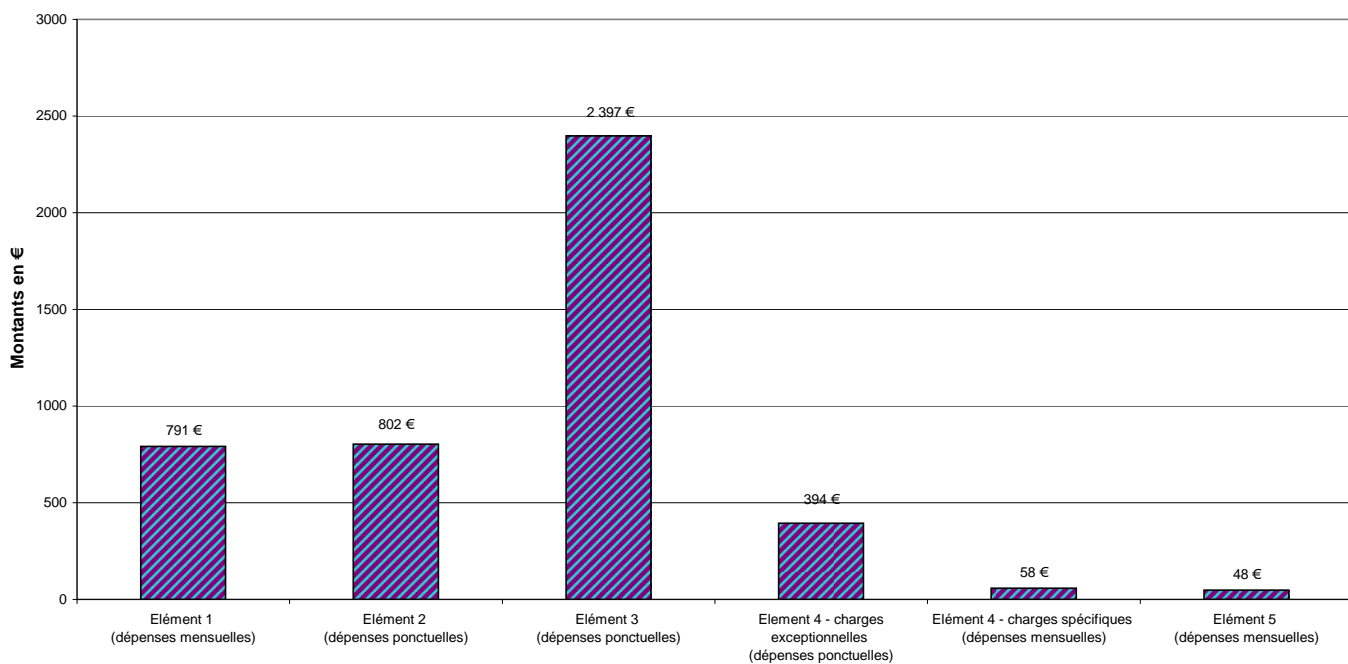
\* Rubrique *Autres* : Maintien d'aménagement Creton, Avis de matériel pédagogique, Formations professionnelles, Autres

**Répartition 2010 des éléments de la PCH\* accordés en volume**  
- Echantillon : 73 MDPH



\* Répartition calculée sur le champ des prestations de compensation accordées aux adultes

**Données de montants par élément de la prestation de compensation accordé en 2010**  
- Moyenne des montants moyens



## IV - Données de contexte

			Les données nationales publiques
<b>Données de population</b>			
Population au 1er janvier 2009	INSEE	2009	64 322 785
Moins de 20 ans	INSEE	2009	15 959 565
20-59 ans	INSEE	2009	34 100 882
60-74 ans	INSEE	2009	8 707 584
75 ans et plus	INSEE	2009	5 554 754
Part des 60 ans et plus - en %	INSEE	2009	22,2%
Part des 75 ans et plus - en %	INSEE	2009	8,6%
Espérance de vie à la naissance Hommes	STATISS 2010	2007	77,4
Espérance de vie à la naissance Femmes	STATISS 2010	2007	84,3
Espérance de vie à 65 ans Hommes	STATISS 2010	2007	18,1
Espérance de vie à 65 ans Femmes	STATISS 2010	2007	22,4
Indice de vieillissement (65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans)	STATISS 2010	2008	67,3
Taux de natalité pour 1000 habitants	STATISS 2010	2008	12,8
Taux brut de mortalité pour 1000 habitants	STATISS 2010	2008	8,5
Taux de mortalité infantile pour 1000 nés vivants	STATISS 2010	2007	3,7
<b>Taux d'équipement : Taux pour 1000 adultes âgés de 20-59 ans/Taux pour 1000 jeunes de - 20 ans/Taux pour 1000 hab. de 75 ans et plus</b>			
MAS	STATISS 2010	au 01/01/2010	0,6
Foyer de vie	STATISS 2010	au 01/01/2010	1,3
FAM	STATISS 2010	au 01/01/2010	0,5
ESAT	STATISS 2010	au 01/01/2010	3,4
Enfance et jeunesse handicapée	STATISS 2010	au 01/01/2010	9,1
Structure d'hébergement - Personnes âgées	STATISS 2010	au 01/01/2010	121,4
Places de services de soins à domicile - Personnes âgées	STATISS 2010	au 01/01/2010	19,1
Lits médicalisés - Personnes âgées	STATISS 2010	au 01/01/2010	101,3
<b>Bénéficiaires</b>			
Nombre de bénéficiaires RSA	STATISS 2010	au 31/12/2009	1 730 154
Nombre de bénéficiaires RMI	CNAF	au 31/12/2009	139 332
Nombre de bénéficiaires de pensions d'invalidité	CNAMTS	2010	602 124
Nombre de bénéficiaires AAH (tous régimes)	CNAF-CCMSA	au 31/12/2009	883 337
Nombre de bénéficiaires AEEH (en nombre d'enfants)	CNAF	au 31/12/2009	169 401
Nombre de bénéficiaires ACTP	CNSA	2009	100 327
Nombre de bénéficiaires APA	CNSA	2009	1 142 846
Nombre de bénéficiaires PCH	CNSA	2009	102 693
<b>Dépenses</b>			
Dépenses Pensions d'invalidité	CNAMTS	2010	4 276 229 923
Dépenses AAH	CNAF	2009	6 019 466 828
Dépenses AEEH	CNAF	2009	645 128 598
Dépenses ACTP	CNSA	2009	580 571 965
Dépenses APA	CNSA	2009	5 029 156 238
Dépenses PCH	CNSA	2009	843 278 945
<b>Concours CNSA</b>			
Concours APA (Concours définitif)	CNSA	2009	1 548 171 170
Concours PCH (Concours définitif)	CNSA	2009	509 690 657
Dotations MDPH (Concours définitif)	CNSA	2010	60 000 000

\* En dehors des indicateurs d'espérance de vie et ceux issus de STATISS qui portent sur la France métropolitaine, les indicateurs nationaux concernent la France entière.

